

FORMATION ATELIER PAYSAN – PARTENARIAT BIOS DU GERS

Formation au travail du métal : Auto construction d'un poulailler déplaçable – Du14 au 18 décembre 2020 à MONTAUT-LES-CRENEAUX (32)

Public visé : Tout type de stagiaires.

Prérequis : Aucun ! Du bricoleur débutant à l'auto constructeur chevronné, tout le monde peut venir apprendre et améliorer ses compétences en travail du métal et du bois.

Intervenant : DIETRICH Arthur, Formateur et référent bâti agricole (Atelier Paysan).

Objectif(s) :

- Être capable de construire, entretenir et adapter son matériel.
- Se réapproprier les bases des outils et des techniques de la mécanique agricole.
- Être acteur dans la construction collective d'un poulailler PDG 250

Programme de la formation : (Programme détaillé sur ce lien → [ICI](#))

- **Organiser un chantier d'auto-construction**

Les règles de sécurité sur un chantier, réglementation applicable à l'auto-construction, organisation d'un atelier, connaissance des machines, fournisseurs et approvisionnement, nettoyage et rangement d'un atelier.

- **S'approprier les techniques de travail du métal : découpe, perçage, soudure**

Lecture des plans et de leurs arborescences, apprentissage et pratique de la meuleuse, de la tronçonneuse à métaux, de la perceuse simple, de la perceuse à colonne et de la soudure à l'arc.

- **S'approprier les techniques de travail du bois : tracer, tailler, assembler**

Calepiner son bois d'œuvre, utiliser la scie circulaire et le pistolet à clou.

- **Être autonome dans la conception et la fabrication de son poulailler PDG 250**

Durée : 5 jours (Du lundi 14 décembre au Vendredi 18 décembre)

Séances : De 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 (Détails sur www.latelierpaysan.org)

Tarifs : Le coût de la formation est pris en charge totalement ou partiellement par les organismes de formation (Vivéa, Fafsea, Uniformation, Opcalim, autres Opco, Pôle Emploi). Tout stagiaire se doit d'être en capacité de fournir les documents attestant de sa prise en charge avant le démarrage de la formation.

Accédez aux Conditions générales de vente sur le site de l'atelier paysan !

Informations importantes :

- Les chaussures de sécurité et des vêtements de travail près du corps adaptés et chauds sont obligatoires. L'Atelier Paysan fournit des protections auditives, lunettes de travail, casques à souder, gants.
- Les stagiaires souhaitant repartir avec un outil doivent consulter le bon de commande en bas de page pour connaître le détail du prix de l'outil.

Logistique de formation :

Lieu : 1261 chemin du Pélyry – 32810 – MONTAUT-LES-CRENEAUX

Logements : Possibilité de location pour la semaine sur Auch et ses alentours

Repas du midi : Réservations ou repas partagés sur place

Inscription avant le : 16/11/2020 auprès de la responsable du stage : Audrey SOMBARDIER de L'Atelier Paysan :

06 01 68 71 00 | 04 76 65 85 98 | a.sombardier@latelierpaysan.org

Info sur le contenu de la formation : Arthur DIETRICH

a.dietrich@latelierpaysan.org | 06 73 62 94 72



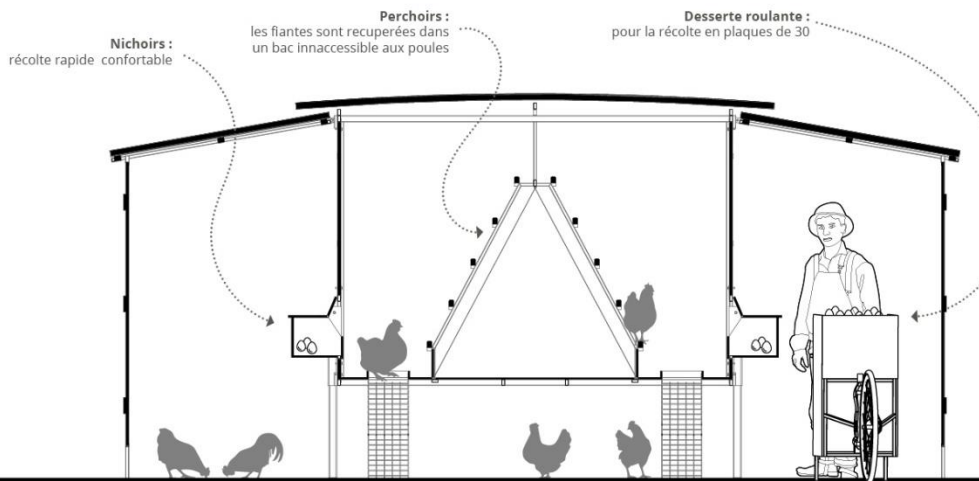
• Les BIOS du Gers •
Le Groupement des Agriculteurs
Biologiques et Biodynamiques

L'atelier paysan

www.latelierpaysan.org



Le poulailler PDG- 250 pondeuses :



Ce modèle de poulailler est la synthèse de l'expérience d'un éleveur de volaille du Gers. Il répond à un cahier des charges précis, rédigé avec 3 objectifs en tête : des œufs propres, vites ramassés, dans un bâtiment sain !

Et pour soutenir les BIOS du Gers :

BULLETIN d'adhésion* et de soutien

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél Mail

Statut (*salarié, chef d'entreprise, etc.*)

Entreprise

Site Internet

Commentaires

.....

.....

J'adhère en tant que :

Particulier/en Individuel

Entreprise/Société

Vos dons vous donnent droit à une réduction fiscale : notre association vous adressera un reçu fiscal vous permettant de déduire de vos impôts jusqu'à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Productions (*que vous faites ou en projet*) :

Apiculture

Grandes Cultures

Arboriculture

Maraîchage

Élevage

Légumes de plein champ

Précisez le type :

Viticulture

..... Autre :

Cotisation et dons

Agriculteur(trice)

100 €

Artisan, transformateur(trice)

120 €

Autre(collectivité)

200 €

Adhésion de solidarité (si difficultés financières /porteur de projet)

35 €

Consommateur(trice)

20 €

Distributeur, commerçant(e)

150 €

Don de soutien complémentaire €

Merci de nous adresser votre chèque accompagné de ce bulletin à :
Bios du Gers, 93 route de Pessan, 32 000 AUCH.

Infos Bios du Gers :

Loïc LABIDALLE, animateur technique élevage – eleavage@gabb32.org – 07 68 12 55 73